Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro AMA, veuillez visiter :
bacproama.fr/annales-sujets-et-corriges

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Ne rien inscrire	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM : (en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
	Prénoms :	**N° du candidat :** (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)
	Né(e) le :	
Ne rien inscrire	Note :	Appréciation du correcteur :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, ARTISANAT ET METIERS D'ART
OPTION : ART DE LA PIERRE

Art et technique, analyse formelle et architecturale

Epreuve U 22, épreuve E 2, sous épreuve B 2.

Durée 2 heures, coefficient 1,5.

Session 2014

ARCHITECTURE NOUVELLE

Ce dossier comporte quatre feuilles que vous rendrez dans sa totalité.

On vous donne :

Page 1/4 : Critères d'évaluation.
Page 2/4 : Sujet et documentation.
Page 3/4 : Document réponse.
Page 4/4 : Planche et croquis.

Vous serez évalué sur :

- La justesse des connaissances du domaine de l'histoire de l'art et des styles.
- La bonne analyse des « cinq points de l'architecture nouvelle ».
- La qualité graphique des croquis couleur et le soin apporté à la mise en page et à la composition de la planche 4/4.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

"ARCHITECTURE NOUVELLE"

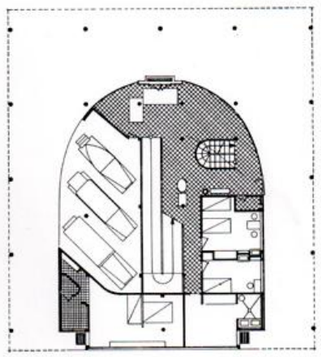
SUJET :

Aux grandes constructions métalliques de la seconde moitié du XIXème siècle, succèdent les premiers bâtiments en béton armé (brevet déposé en 1892).
Au début du XX^{ème} siècle, de nombreux architectes se concentrent sur la pureté des lignes et la simplicité des formes.
"*LES CINQ POINTS D'UNE ARCHITECTURE NOUVELLE*" publié en 1926 par
Le Corbusier et Pierre Jeanneret est le résumé systématique de leurs idées architecturales.

PAGE 3 / 4
1) Nommez cette période.

2) Expliquez par écrit chacun des cinq points (LE PILIER, LE TOIT, LE PLAN, LES FENÊTRES, LA FAÇADE) en mentionnant avec précision leurs caractéristiques plastiques (formes, lignes, organisation, couleurs).

PAGE 4 / 4
3) A partir des documents ci-contre, étayez vos propos pour chacun des 5 points sous forme de croquis couleur annotés. Organisez- les dans un souci de lisibilité.



Villa Savoye.
Plan du rez-de-chaussée.
Poissy.
1929/1931



Villa Savoye LE CORBUSIER



Maison Schroder. RIETVELD 1924



Pavillon de l'Esprit Nouveau. LE CORBUSIER 1925



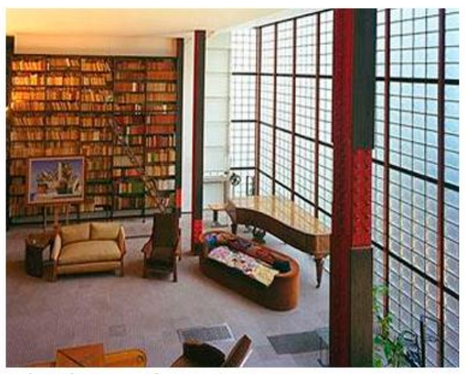
Villa Savoye LE CORBUSIER



Villa Savoye LE CORBUSIER



Villa La Roche. LE CORBUSIER 1923.



Maison de verre. P CHAREAU 1929.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1) Nommez la période.

……..

2) Expliquez chacun des cinq points suivants : LE PILIER, LE TOIT, LE PLAN, LES FENETRES, LA FAÇADE.

- ……

……

……

……

- ……

……

……

……

- ……

……

……

……

- ……

……

……

……

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Croquis couleur annotés

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.